Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212902936-20251216-DEL16122507-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC
Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 16 décembre 2025

2025/12/16-07

Objet :		
Association FRMJC : subvention 2026	Nombre de conseillers en exercice	**29**
	Nombre de présents	**26**
	Nombre de votants	**29**

Par suite d'une convocation en date du 9 décembre 2025, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie **le 16 décembre 2025 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de **Monsieur BELLEC Olivier**

Etaient présents

BELLEC Olivier – DOUX BETHUIS Sonia - SELLIN Yannick - VOISIN Valérie - TANGUY Michel - LE GOC LE SAGER Fabienne - CARDUNER Didier – LESCA Véronique – LE DUC Didier – BRAESCU ANDRIEU Morgane - DERVOUT Dominique – GRANDIL Gwenaëlle - BORDENAVE Bruno - GEORGES Valérie - DENIEL Baptiste - ROBIN Yves – SUARD Delphine - MARREC Gauthier – DREAU Liliane – LE FLOC'H Véronique – KRAUS Jean-Paul - BOSSER GODREAU Véronique -– JESTIN Caroline - DAGORN Nicolas– PAUCHET Gérard – DADEN Paul.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

JOULAIN Anita à TANGUY Michel
JOUSSET Nicolas à SELLIN Yannick
GALBRUN Karine à BELLEC Olivier

Absent(e)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

BRAESCU ANDRIEU Morgane

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212902936-20251216-DEL16122507-DE

Madame LE GOC LE SAGER, Adjointe au Maire, indique que la convention avec la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture de Bretagne (FRMJC) a été renouvelée pour 4 ans du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2026 dans les mêmes termes que la précédente convention.

La FRMJC est une association d'éducation populaire remplissant une mission d'intérêt général. C'est un réseau qui compte 23 MJC en Bretagne ainsi que 2 fédérations départementales. Elle agit en partenariat très étroit avec chacune d'entre elle. Elle travaille également en lien avec la confédération des MJC de France. C'est elle qui prend en charge le recrutement des directeurs des MJC.
La FRMJC Bretagne-Pays de la Loire assure donc une présence pédagogique, une aide technique et administrative auprès de la MJC de Trégunc, qui lui est affiliée.
Par convention, le montant prévisionnel de la subvention est adressé chaque mois de Novembre de l'année n-1.

Par courrier en date du 28 novembre 2025, la FRMJC sollicite une subvention de 68 025,00 € au titre de l'année 2026.

La commission d'administration générale propose de verser la somme correspondant au montant de la subvention 2025 majoré du taux d'inflation de 1,2 %, soit : 66 000,00 € X 1,2 % = 66 792,00 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission administration générale du 2 décembre 2025 ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le versement de la subvention 2026 d'un montant de 66 792,00 € au profit de la FRMJC.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 17 décembre 2025
LE MAIRE
Olivier BELLEC

MAIRIE de TRÉGUNC
Finistère